

2017_CT2_588

OBJET : Aménagement du territoire - Déplacements, mobilité transports et infrastructures - Approbation de la création et de l'affectation d'une opération d'investissement pour des études d'opportunité et de faisabilité en matière de mobilité

Le 7 décembre 2017, le Conseil de Territoire du Pays d'Aix, s'est réuni en session ordinaire à l'espace Aixagone à Saint-Cannat, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président du Territoire le 1^{er} décembre 2017, conformément à l'article L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents : JOISSAINS MASINI Maryse – AMEN Mireille – ARDHUIN Philippe – BALDO Edouard – BARRET Guy – BONTHOUX Odile – BORELLI Christian – BOUDON Jacques – BOUVET Jean-Pierre – BOULAN Michel – BOYER Raoul – BRAMOULLÉ Gérard – BUCCI Dominique – CALAFAT Roxane – CASTRONOVO Lucien-Alexandre – CESARI Martine – CHARRIN Philippe – CICCOLINI-JOUFFRET Noëlle – CORNO Jean-François – DAGORNE Robert – de SAINTDO Philippe – FABRE-AUBRESPY Hervé – FREGEAC Olivier – GALLESE Alexandre – GOUIRAND Daniel – GUINIERI Frédéric – HOUEIX Roger – JOISSAINS Sophie – LAFON Henri – LENFANT Gaëlle – LHEN Hélène – MANCEL Joël – MARTIN Régis – MEÏ Roger – MENFI Jeannot – MERCIER Arnaud – MERGER Reine – MONDOLONI Jean-Claude – MORBELLI Pascale – PAOLI Stéphane – PERRIN Jean-Marc – POLITANO Jean-Jacques – RAMOND Bernard – RENAUDIN Michel – ROLANDO Christian – SALOMON Monique – SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre – TALASSINOS Luc – TAULAN Francis – TERME Françoise

Etai(en)t excusé(es) avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales : ALBERT Guy donne pouvoir à FREGEAC Olivier – ALLIOTTE Sophie donne pouvoir à RENAUDIN Michel – AMAROUCHE Annie donne pouvoir à LAFON Henri – AMIEL Michel donne pouvoir à CALAFAT Roxane – AUGEY Dominique donne pouvoir à SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre – BACHI Abbassia donne pouvoir à JOISSAINS Sophie – BENKACI Moussa donne pouvoir à BOUDON Jacques – CHAZEAU Maurice donne pouvoir à BONTHOUX Odile – CRISTIANI Georges donne pouvoir à MARTIN Régis – de BUSSCHERE Charlotte donne pouvoir à CASTRONOVO Lucien-Alexandre – DELAVET Christian donne pouvoir à CESARI Martine – DEVESA Brigitte donne pouvoir à BOUVET Jean-Pierre – DI CARO Sylvaine donne pouvoir à GALLESE Alexandre – FILIPPI Claude donne pouvoir à JOISSAINS MASINI Maryse – GACHON Loïc donne pouvoir à MONDOLONI Jean-Claude – MALAUZAT Irène donne pouvoir à de SAINTDO Philippe – MALLIÉ Richard donne pouvoir à SALOMON Monique – MICHEL Marie-Claude donne pouvoir à MORBELLI Pascale – NERINI Nathalie donne pouvoir à MENFI Jeannot – PELLENC Roger donne pouvoir à DAGORNE Robert – PRIMO Yveline donne pouvoir à MEÏ Roger – ROUVIER Catherine donne pouvoir à BOYER Raoul – SERRUS Jean-Pierre donne pouvoir à CHARRIN Philippe – SLISSA Monique donne pouvoir à BUCCI Dominique – SUSINI Jules donne pouvoir à PAOLI Stéphane – TRAINAR Nadia donne pouvoir à FABRE-AUBRESPY Hervé – ZERKANI-RAYNAL Karima donne pouvoir à ROLANDO Christian

Etai(en)t excusé(es) sans pouvoir : BURLE Christian – CANAL Jean-Louis – CIOT Jean-David – FERAUD Jean-Claude – GARELLA Jean-Brice – GERARD Jacky – GOURNES Jean-Pascal – JOUVE Mireille – LEGIER Michel – PEREZ Fabien – PIZOT Roger – PROVITINA-JABET Valérie – YDE Marcel

Secrétaire de séance : Roxane CALAFAT

Monsieur Guy BARRET donne lecture du rapport ci-joint.

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20171207-2017_CT2_588- DE Date de télétransmission : 19/12/2017 Date de réception préfecture : 19/12/2017

RAPPORT AU CONSEIL DE TERRITOIRE DU PAYS D'AIX

**Aménagement du territoire
Déplacements, mobilité, transports et infrastructures**

■ Séance du 7 décembre 2017

03_2_03

■ **Approbation de la création et de l'affectation d'une opération d'investissement pour des études d'opportunité et de faisabilité en matière de mobilité**

Madame le Président soumet pour information au Conseil de Territoire le rapport suivant :

RAPPORT AU CONSEIL DE LA METROPOLE

Transports, Déplacements et Accessibilité

■ Séance du 14 Décembre 2017

4

TRA 004-14/12/17 CM

■ **Approbation de la création et de l'affectation d'une opération d'investissement pour des études d'opportunité et de faisabilité en matière de mobilité**

Monsieur le Président de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de la Métropole le rapport suivant :

La Métropole Aix-Marseille-Provence a approuvé lors de son Conseil Métropolitain du 15 décembre 2016, son Agenda de la Mobilité Métropolitaine qui constitue le premier acte de construction du projet métropolitain relatif à la mobilité.

Dans cette perspective, il est nécessaire que la Métropole Aix-Marseille-Provence puisse définir des orientations stratégiques en matière de mobilité.

A ce titre, il convient, tout d'abord, de réaliser les études d'opportunité et de faisabilité dans le cadre des opérations de l'Agenda de la Mobilité, dont Métroexpress, ou autres, relatives :

- aux réseaux de transports en commun (restructurations notamment) et réseaux ferroviaires;
- aux Pôles d'échanges Multimodaux et parkings relais sur le territoire de la Métropole;
- à des infrastructures de transport favorisant la circulation des bus et cars: couloirs de bus, shunts, carrefours à feux, infrastructures de BHNS, CHNS, tramway...;

ainsi que des expérimentations innovantes comme le projet de R&D retenu dans le cadre du Pacte Innovation Etat/Métropole, mené dans le cadre de la convention de partenariat avec Thecamp. Ce projet concerne la mise en place d'un service de navette électrique en direction des salariés pour des déplacements professionnels du secteur de l'Arbois, et des habitants de la Duranne. Ce service fera l'objet de développements technologiques et cas d'usage avec services innovants associés, durant sa phase d'exploitation.

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20171207-2017_CT2_588-
DE
Date de télétransmission : 19/12/2017
Date de réception préfecture : 19/12/2017

L'opération d'investissement n°2018103700, Etudes d'opportunité et de faisabilité en matière de mobilité, d'un montant de 7 500 000 HT, inscrite au Budget annexe Transport dans l'autorisation de programme n°07 du programme transports urbains de la Métropole doit être affectée.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

Le Conseil de la Métropole Aix-Marseille-Provence,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- Le décret n ° 2015-1085 du 28 août 2015 relatif à la création de la Métropole Aix-Marseille-Provence.

Où le rapport ci-dessus,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- La nécessité de disposer d'une opération d'investissement pour mener à bien l'ensemble des études d'opportunité et de faisabilité en matière de mobilité au sein de la Métropole ;

Délibère

Article 1 :

Sont approuvées la création et l'affectation de l'opération d'investissement n°2018103700 Etudes d'opportunité et de faisabilité en matière de mobilité pour un montant de 7 500 000 HT rattachée au programme n°07 code AP 181070TP.

Article 2 :

Les crédits nécessaires à l'opération Etudes d'opportunité et de faisabilité en matière de mobilité sont inscrits au budget annexe transport de la Métropole Aix-Marseille-Provence. – Sous Politique A420 – Nature 2031.

L'échéancier prévisionnel des Crédits s'établit comme suit :

CP 2018 : 660 000 € HT
CP 2019 : 2 650 000 € HT
CP exercices suivants: 4 190 000€ HT

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20171207-2017_CT2_588-
DE
Date de télétransmission : 19/12/2017
Date de réception préfecture : 19/12/2017

Article 3 :

Les recettes nécessaires à l'opération Etudes d'opportunité sont inscrites au budget annexe transport de la métropole Aix-Marseille-Provence nature 1311 – 1312 – 1313 – 1317 – Sous politique : A420.

Pour enrôlement,
Le Vice-Président Délégué
Mobilité, Déplacements et Transports

Jean-Pierre SERRUS

Fiche de projet d'opération d'investissement

Informations générales

Budget Territoire Programme

DGA Direction Service Gestionnaire

Commune Sous-politique Date de la demande

Informations sur l'opération

Numéro provisoire opération

Libellé de l'opération

Etudes d'opportunité et de faisabilité en matière de mobilité (réseaux de transports, pôles d'échanges, infrastructures de transport, expérimentations diverses)

Descriptif de l'opération, renseigner et joindre la note complémentaire de création pour les projets spécifiques

Il s'agit de réaliser les études d'opportunité et de faisabilité relatives :

- aux réseaux de transports en commun et réseaux ferroviaires;
- Pôles d'échanges Multimodaux et parkings relais sur le territoire de la Métropole;
- à des infrastructures de transport favorisant la circulation des bus et cars: couloirs de bus, shunts, carrefours à feux, infrastructures de BHNS, CHNS, tramway...;

ainsi que des expérimentations innovantes comme le projet de R et D retenu dans le cadre du Pact Innovation Etat/Metropole, mené dans le cadre de la convention de partenariat avec thecamp. Ce projet (voir détail fiche jointe) concerne la mise en place d'un service de navette électrique en direction des salariés pour des déplacements professionnels du secteur de l'Arbois, et des habitants de la Duranne. Ce service fera l'objet de développements technologiques et cas d'usage avec services innovants associés, durant sa phase d'exploitation.

Année prévisionnelle début opération

Année prévisionnelle fin opération

Informations financières

Opération à créer ? H.T. T.T.C.

Montant opération en € H.T. taux TVA T.T.C.

Echéancier prévisionnel des crédits de paiement budgétaire (selon le régime d'assujettissement à la TVA)

	2015	2016	2017	2018	2019	autres exercices	Total tous exercices
montant annuel				2 100 000,00	3 200 000,00	3 700 000,00	9 000 000,00

dont

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20171207-2017_CT2_588-DE
Date de télétransmission : 19/12/2017
Date de réception préfecture : 19/12/2017

Fiche 2.1 : Fiche de projet d'opération d'investissement

	Nature	Fonction	Montant budgétaire
Total			-

Biens amortissables cocher la case oui non

Echéancier prévisionnel des recettes budgétaires *emprunt et auto-financement complétés par DFI*

Type	2017	2018	2019	2020	2021	autres exercices
Recettes pour compte de tiers						
Subventions		100 000,00	200 000,00	200 000,00		
FCTVA si TTC						
A la charge de la collectivité	-	-	-	-	-	-
Emprunt						
Auto-financement						
Total	-	100 000,00	200 000,00	200 000,00	-	-

Détail du plan de financement

Financeurs	%	Montant budgétaire
pacte innovation		
Total		-

Budget de fonctionnement prévisionnel de l'opération selon le régime d'assujettissement à la TVA

	2017	2018	2019	2020	2021	autres exercices
Dépenses						
Recettes						

Validation projet opération d'investissement

Fiche reçue Direction des Finances, le

Transmise pour validation, le

Retour de validation, le

N° définitif de l'opération

Pour information le taux de FCTVA est en 2017 de 16,404%

Les recettes sont à inscrire à partir de N+1 voire N+2 pour le FCTVA

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20171207-2017_CT2_588-DE
Date de télétransmission : 19/12/2017
Date de réception préfecture : 19/12/2017

**OBJET : Aménagement du territoire - Déplacements, mobilité transports et infrastructures -
Approbation de la création et de l'affectation d'une opération d'investissement pour des études
d'opportunité et de faisabilité en matière de mobilité**

Après avoir pris connaissance du rapport, le Conseil de Territoire en prend acte et le transforme en délibération.

Ont signé le Président et les membres du Conseil de Territoire présents
Maryse JOISSAINS MASINI



Signé, le 12 DEC. 2017